



Section du Bassin minier – 12.09.2017

Sauvons notre Centre Hospitalier !

Savoir d'où l'on vient pour essayer de savoir où l'on va

Historique - 1991: création du Syndicat Interhospitalier (SIH) qui regroupe le CH Jean Bouveri et le Centre Médico-Chirurgical (CMC) Saint-Exupéry. **1998:** mise en service des nouveaux bâtiments avec un nouveau plateau technique (72 lits en chirurgie) et rachat de la clinique Claude Forest (20 lits). Ce rachat s'est effectué sans compensations financières nécessaires. Le nouvel ensemble assure la prise en charge de base des patients en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO), ainsi que le Service des Urgences. **2007:** fermeture de l'Unité de Soins Intensifs (transformé en soins continus), pénalisant les patients (prise en charge limitée et risques accrus lors des transferts) et l'équilibre budgétaire avec la suppression d'une dotation de 350.000 - 400.000 euros par an. **2008:** l'application de la tarification à l'activité (T2A) à 100%, conduit à une diminution des recettes par rapport à 2007 de 2,91%, correspondant à 1.114.854 euros. Cette tendance s'est confirmée par la suite (Chambre régionale des comptes). **2009:** création d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) avec l'Hotel-Dieu du Creusot. Fermeture de la Maternité, du Service de Pédiatrie, des Urgences pédiatriques et de la Chirurgie viscérale. Conséquences: perte de patients, éloignement de l'offre de soins, augmentation des « déficits » et abandon du projet d'un nouveau hôpital communautaire. **2011:** mise sous tutelle avec la mission de M. Métais. Celle ci s'est traduite par le non renouvellement des contrats à durée déterminée et une centaine de suppression de postes. **2013:** mise en place d'une Communauté Hospitalière de Territoire (CHT) avec Chalon-sur Saône et Autun. **2014:** 6 février, inauguration d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), géré par un groupement d'intérêts économiques (GIE) dont le privé à but lucratif est majoritaire. 30 décembre, signature de la convention constitutive de la fédération médicale interhospitalière (FMIH) « Urgences du Territoire Morvan-Saône et Loire Nord ». **2015:** 10 février, signature des documents sur la CHT, MC Jarrot déclarait « *Après 20 ans de difficultés, notre hôpital devrait retrouver une certaine sérénité car le Contrat de Performance et le plan de retour à l'équilibre financier, en apurant les dettes sur 15 ans, mais en obtenant un retour à l'équilibre dès 2016, est tout à fait possible* ». 31 mars, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Christophe Lannelongue déclarait « *Nous sommes en attente de la décision du Copermo (Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins) (...) Cette décision est en quelque sorte une feuille de route* ». **2016:** 1er juillet, le Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) Saône-et-Loire Bresse Morvan s'étend du CH d'Autun à celui de Louhans avec parmi ses membres les CH de Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines, Toulon-sur-Arroux, La Guiche, Chagny et le CHS de Sevrey. **2017:** le Projet régional de santé (PRS) Bourgogne-Franche-Comté 2018-2027, en cours d'élaboration, définit la politique régionale de santé et sera effectif, après différentes consultations, le 1er janvier 2018. Il préconise la spécialisation des établissements de santé et la concentration des plateaux techniques. Notre Chirurgie (conventionnelle et ambulatoire), risque de disparaître avec des répercussions sur les Urgences.

Agissons ensemble: réunion publique organisée par le Collectif des usagers des hôpitaux (Codef) au Syndicat des mineurs le

jeudi 14 septembre à 17h30